

Audience FSU / Rectrice de l'académie de Poitiers du 16 juin



Suite à notre courrier du 20 mai, Madame Robert, rectrice de l'académie de Poitiers et Monsieur Vial, secrétaire général (SG) de l'académie de Poitiers ont reçu en audience cinq représentants FSU ce mardi 16 juin pendant une heure et demi.

Notre délégation a pu alors interpellier le rectorat sur plusieurs points essentiels, faisant suite aux annonces de M. Le président de la République du 14 juin.

1 - INTRODUCTION :

Nous avons remercié la rectrice de nous accorder cette audience qui, hasard du calendrier, coïncide avec un élargissement de l'accueil des élèves dans les écoles et les collèges.

Nous n'avons pas, dans le temps, qui nous est imparti pu faire le bilan de la période que nous venons de vivre mais avons tenu à souligner l'effort réalisé par les enseignants sur le travail à distance avec leurs propres moyens, le temps qu'ils n'ont pas compté pour leur auto formation aux outils numériques mais aussi l'effort de l'ensemble des personnels qui ont contribué au suivi des élèves et organisé le retour en classes du plus grand nombre. Nous avons déploré l'insuffisance de soutien de la part du gouvernement et de la présidence envers les personnels face au dénigrement dont nous sommes victimes dans les médias depuis quelques jours.

Nous avons fait observer que:

-la mise en œuvre du protocole sanitaire a donné lieu à de nombreuses disparités parfois dans la confusion et l'incompréhension quant à l'application de règles de protections sanitaires et d'injonctions à des réunions ou travail en présentiel.

- que l'éducation nationale est devenue une affaire locale et la bienveillance envers les élèves, cette bienveillance n'a pas toujours été la règle envers les personnels notamment les plus précaires (contractuels, assistants d'éducation, AESH).

- que la reprise pour deux semaines de classe rétablit l'obligation scolaire. Si le volontariat est abandonné, l'anxiété des élèves, de leurs familles mais aussi des personnels est bien présente, d'autant plus ravivée par l'apparition de foyers de propagation du virus ici ou là après le retour à « une vie normale » .

- que nous avons multiplié les réunions des comités techniques académique et départementaux, des Chsct pour établir un plan de reprise d'activité qui n'a jamais été diffusé. Y aura-t-il des consignes claires pour la période de fin d'année scolaire ?

Nous avons dit notre inquiétude pour la rentrée scolaire, sans extrapoler sur la situation sanitaire de septembre prochain, surtout si « le jour d'après » reprend la même configuration, comme si la pandémie n'avait été qu'une simple parenthèse.

S'il y a eu une utilité de réunir les CHSCT pendant la période, pourquoi leurs fusions avec les comités techniques restent à l'ordre du jour ?

Quel dialogue social veut on quand on voit la suppression des représentants des personnels dans les instances pour les opérations de mobilité ?

Le budget de l'Education Nationale reste sous le signe de l'austérité alors qu'un véritable plan de reprise d'investissement éducatif est nécessaire.

La rectrice a rendu hommage à l'ensemble des personnels pendant cette période, à leur investissement et a indiqué avoir fait remonter au ministère particulièrement l'investissement des directrices/teurs du 1er degré mais aussi des IEN.

2 - Perspectives pour le 22 juin

Suite aux annonces de Macron le 14 juin, les écoles et établissements ont été une fois encore déstabilisés par des annonces qui tombent à la télévision et dont personne ne sait comment les mettre en oeuvre. Dès ce lundi 15 juin, les parents posaient des questions aux personnels qui n'étaient pas en capacité de répondre, notamment au regard de l'incertitude sur le protocole. Encore une fois, les personnels ont été mis en difficulté de façon inutile.

Le nouveau protocole est partiellement connu. Il permettra l'accueil de beaucoup plus d'élèves, mais pas forcément de l'ensemble. Cela implique la reconfiguration de nombreux locaux, et aucun temps n'est dédié à cela. Certains IA indiquent que pour ceux qui le souhaitent, en accord avec la collectivité, les équipes peuvent ne pas accueillir d'élèves vendredi 19 pour procéder à la réorganisation et au nettoyage des locaux. Pour la FSU, si l'intention est louable pour dégager du temps, la réalisation est quasi impossible. Il est bien trop tard pour annoncer une non prise en charge locale des élèves pour vendredi, surtout dans la situation de tension que traverse actuellement bon nombre d'écoles vis à vis de parents. La FSU demande qu'une annonce de la rectrice soit faite pour banaliser cette journée ou celle de lundi, et dégage ainsi les personnels de terrain, de la responsabilité de la prise de cette décision qui est pourtant nécessaire. Au lieu de ça, une fois de plus, nous savons que ce sont les enseignant-es avec les aesh et les personnels territoriaux qui vont prendre une nouvelle fois sur leur temps personnel (mercredi après-midi, soirée) pour tout mettre en place.

La rectrice a indiqué que pour elle, l'obligation scolaire en présentiel était une bonne chose, même sur 2 semaines, pour retrouver un contexte scolaire voire des fêtes de fin d'année, notamment pour les élèves en difficultés scolaires qui n'étaient pas revenus massivement dans les écoles.

La rectrice a indiqué que le protocole devrait arriver ce mardi soir et qu'une analyse et diffusion seraient effectuées en suivant. La rectrice a indiqué que selon les écoles et établissements, les réalités d'aménagement seront différentes et donc qu'une mesure globale, comme du temps banalisé, n'était pas approprié ...

La rectrice a convenu que la contrainte du mètre linéaire, seul élément sûr au moment de cette audience, était complexe à gérer et allait nécessiter des adaptations au regard de la configuration des classes et du matériel (tables doubles). La rectrice a parlé de possibilités de s'installer dans les préaux, à l'extérieur selon la météo, de mettre

des chaises sans table dans la classe pour du travail à l'oral ou d'ateliers, d'utiliser dans le 2nd degré les AED pour scinder les groupes ...

3 - Perspectives pour la rentrée de septembre

La rectrice a indiqué que la rentrée va être complexe selon elle par le fait qu'un certain nombre d'élèves se sont éloigné-es de l'école. Elle compte sur le dispositif "vacances apprenantes" pour permettre de compenser cela.

La FSU a indiqué que c'était surtout les conditions de travail des élèves et des enseignant-es à la rentrée qui importaient avec des réductions d'effectifs, des possibilités de travail en petits groupes ... La FSU a demandé que l'académie demande une dotation supplémentaire au ministre pour permettre ces améliorations. **A notre remarque sur les 350 postes second degré que le ministère a gardés pour des ajustements, la rectrice s'accorde à dire qu'en effet, nous avons aussi subi le confinement et ses effets négatifs sur les apprentissages; en conséquence de quoi la répartition devrait se faire légitimement de manière équitable entre toutes les académies.**

La FSU a alerté la rectrice sur plusieurs sujets qui sont de sa compétence :

- **Education prioritaire** : le chantier sur l'éducation prioritaire, prévu l'année dernière, a été reporté à la fin d'année 2020 pour des modifications s'appliquant à la rentrée 2021. Les rapports préparant cette nouvelle carte éducation prioritaire sont plus qu'alarmants car la suppression de l'appellation REP revient régulièrement (lire communiqué FSU : <https://fsu.fr/education-prioritaire-besoin-dambition/>). La FSU a d'ores et déjà alerté la rectrice sur le sujet car la période de confinement a bien montré que les catégories sociales les plus défavorisées ont été les plus impactées et que la disparition de l'appellation REP serait catastrophique. Au contraire, il faut renforcer cette appellation en y mettant plus de moyens et y intégrant des écoles "orphelines", y compris dans le rural, ou des nouvelles structures comme certains lycées. **La rectrice a indiqué qu'elle pensait que le sujet de l'éducation prioritaire risquait d'être encore repoussé.**
- **Formation** La FSU demande que des formations spécifiques sur temps de classe soient mises en place pour permettre aux équipes de développer des compétences et savoirs, indispensable dans le cadre d'une nouvelle école. **La rectrice a indiqué que le prochain CTA, le 23 juin, le plan de formation serait présenté avec des annonces y compris pour les personnels du 1er degré ... à suivre**
- **Dégager du temps** : La FSU a demandé que du temps soit dégagé pour permettre aux équipes de construire ensemble des adaptations pédagogiques, continuer le lien avec les partenaires de l'école, les parents

4 - Dispositif 2S2C

La FSU est revenu sur les paroles du président dimanche qui indiqueraient la fin des 2S2C par sa définition de "dispositif transitoire" et donc a demandé des précisions sur une éventuelle continuité voire pérennisation.

La FSU a relevé l'intérêt que le dispositif a pu avoir dans le 1er degré sur certaines communes pour l'accueil des élèves mais a relevé aussi certaines difficultés qui voient de plus en plus le jour, notamment les partages des équipements sportifs où les créneaux des établissements du 2nd degré se voient "confisqués", mais aussi de façon plus générale, sur la place du sport scolaire dans une politique éducative globale. La FSU a mis en avant le Sport Scolaire et les compétences professionnelles des Enseignants d'EPS qui sont en capacité de travailler au "reconditionnement physique" des jeunes après l'épreuve du confinement. La reprise "généralisée" en présentiel obligatoire le 22 juin dans les Collèges, doit siffler la fin de la partie pour le 2S2C.

La FSU a rappelé que c'était de l'argent de l'éducation nationale qui était donné aux mairies pour faire fonctionner ce dispositif et qu'il fallait avant tout s'appuyer sur les ressources propres de l'éducation nationale.

La rectrice a indiqué que les 2S2C avaient eu lieu quasi uniquement dans le 1er degré actuellement. La rectrice souhaite s'appuyer sur les partenariats mis en place avec les 2S2C pour continuer notamment sur le volet culturel et a entendu les problématiques remontées sur les installations sportives.

Une web conférence a lieu ce mardi 16 juin à 18h, organisée par le SNUipp-FSU et le SNEP-FSU, ouverte au plus grand nombre sur le sujet des 2S2C : <https://www.snuipp.fr/actualites/posts/2s2c-vers-la-fin-de-l-ecole-commune> lien SNEP : <https://us02web.zoom.us/j/85762920753>

5 - Gestion des ressources humaines : santé, temps partiels, mouvement, dispo ...

La FSU fait le constat d'une DRH qui s'est dégradée sur un certain nombre d'aspects :

- des problématiques liées au mouvement, avec des résultats incompris, ressentis comme très maltraitants, notamment dans le 2nd degré. Nous avons pourtant en amont alerté sur les mesures de cartes scolaires et la nécessité de points de chute. Le volume de mutations prononcées nous semble en net recul.
- des refus de détachement du 1er au 2nd degré, ou du 2nd degré au supérieur, même quand l'IPR indique des postes vacants, quand les avis émis sont favorables..alors que dans le même temps, les lignes directrices elles mêmes insistent sur l'importance d'oeuvrer à favoriser la carrière
- des refus de reconduction sur postes adaptés annoncés par un simple mail
- des blocages sur les ruptures conventionnelles de contrat
- des refus sur les disponibilités pour convenances personnelles
- des blocages sur les ineat / exeat de stagiaires alors qu'il y a situation de handicap
- des refus de temps partiels..
- De même nous avons dénoncé le projet d'affecter les TZR en Août seulement, en invoquant les problématiques familiales et pédagogiques que soulève ce projet.

En ce qui concerne le mouvement intra, la FSU a évoqué le fait que nous observons deux fois moins de « mutés » que l'an passé. Cela tient essentiellement au fait qu'aucune « amélioration » n'a été effectuée sur le document tel qu'il est sorti de l'algorithme. C'est donc quasiment le résultat brut de décoffrage qui a été diffusé, créant un énorme sentiment d'incompréhension et beaucoup de frustration chez des collègues ayant des « gros barèmes » et qui restent en dehors du département souhaité, parfois traités en extension, sans parler de celles et ceux qui avaient d'énormes barèmes sur un vœu établissement, visé depuis longtemps et qui le voient attribué à une ou un collègue entré sur un vœu large et posé aléatoirement dessus par l'ordinateur. Ce qui était possible les années passées, dans le cadre des chaînes respectant les barèmes et les vœux, proposées par les syndicats de la FSU, représentatifs et forts du mandat que leur ont confié la profession, est devenu aussi artificiellement que dramatiquement impossible cette année, du fait de la suppression du paritarisme voulu par le Gouvernement.

Le secrétaire général a indiqué que l'incertitude liée au nombre et au calendrier de l'affectation des stagiaires a conduit à envisager ce calendrier d'affectation des TZR. Le SG a indiqué que les retards liés aux concours ajoutent de la difficulté à la gouvernance, notamment dans le 2nd degré, dans certaines disciplines. S'il est possible d'affecter en juillet les candidats des concours internes et les collègues des disciplines qui ne reçoivent pas de stagiaires, pour toutes les autres, des affectations ensuite défaites seraient encore plus mal vécues par les collègues.

Le SG reconnaît que les personnels ont effectivement des questions liées aux nouvelles procédures du mouvement, sans représentant-e du personnel, mais qu'un bilan ne pouvait être effectué en l'état. Les "barres" d'entrée dans les départements seront affichées prochainement.

Le SG indique qu'il est surpris de nos remarques sur les détachements car il a vu passer un nombre important de dossiers acceptés...

6. La médecine de prévention et DRH, où en est le recrutement ?

La FSU s'est alarmée une nouvelle fois de l'absence de médecins de prévention. D'autant plus dans un contexte de crise sanitaire.

Le SG a indiqué :

- une majorité des dossiers pour le mouvement a été traitée par les médecins de prévention avant leur départ
- le docteur Tissier-Fizazi a pris le relais sur les remontées médicales
- une procédure de télé consultation est prévue pour septembre
- une convention avec le CNDP pour l'accompagnement des personnels en situation de handicap

2 fiches postes sont en cours d'élaboration : 1 poste d'infirmière conseil et 1 poste de psychologue du travail

La procédure de recrutement du nouveau-elle DRH est en cours de finalisation et sa nomination est imminente. En attendant l'interim est assuré par le Secrétaire Général.

7. Les concours administratifs SAENES ET ADJAENES

Concours externe et interne SAENES : épreuve écrite le vendredi 10 juillet au Palais des congrès de Poitiers
Concours externe et interne ADJAENES : épreuve écrite le samedi 11 juillet au Palais des congrès de Poitiers
L'affectation des lauréats de concours est prévue fin juillet pour ensuite faire l'affectation des contractuels début août.

Lise Courcier, Christelle Fontaine, Alain Héraud, Christophe Mauvillain et Matthieu Menaut.